



## Remaniement ministériel

### Une nouvelle impulsion pour les politiques de jeunesse ?

**Au lendemain du remaniement ministériel, dont l'objectif est de donner une nouvelle impulsion à la politique gouvernementale, le Cnajep ne peut que se réjouir du nouveau ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ainsi que de la nomination d'un secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse, Gabriel ATTAL, auprès du ministre Jean-Michel BLANQUER.**

#### **Un secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et de la mise en place du service national universel.**

La nomination de ce secrétariat est l'occasion pour nous de réaffirmer la nécessité d'une politique de jeunesse transversale et ambitieuse qui réponde aux besoins des jeunes et les considère comme une richesse. Une politique de jeunesse doit affirmer la confiance et l'intérêt portés à tous les jeunes et constituer un véritable investissement d'avenir.

Le Cnajep sera vigilant à ce que le projet de SNU ne soit pas *l'alpha et l'oméga* de la politique jeunesse. Insertion professionnelle, mobilité, logement, santé, accès aux droits et à la culture, protection de l'enfance ... doivent être les priorités.

#### **Reconnaître la contribution de l'éducation populaire**

A quand une attention similaire pour l'éducation populaire ? Il nous semble tout aussi important, en effet, de reconnaître l'éducation populaire et sa contribution au développement social, éducatif et culturel des populations et des territoires. Dans le contexte sociétal que nous vivons, marqué par l'exacerbation des peurs et des clivages, par une défiance croissante des citoyen.nes, et par la nécessité de trouver de nouvelles réponses, l'éducation populaire constitue une force vive.

**Partenaires attentifs et engagés, forts de notre expérience et de notre expertise, nous sommes attachés à approfondir avec le nouveau Gouvernement les ambitions que nous portons sur les politiques de jeunesse et d'éducation populaire.**

---

Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 organisations nationales de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep participe également à l'animation territoriale à travers un réseau de comités régionaux (les CRAJEP) implantés sur l'ensemble du territoire, et est un membre fondateur et actif du Forum européen de la Jeunesse. [www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr)

---

Contact : Audrey Baudeau  
01 40 21 14 21 - 06 77 14 75 96  
[cnajep@cnajep.asso.fr](mailto:cnajep@cnajep.asso.fr)